

P.11 PROJET

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE



BILAN CONFINEMENT P.4

Présentation des actions
menées par les services
municipaux

GROUPE SCOLAIRE P.8

L'emplacement de la
future école

HOMMAGE P.16

Suzanne LE DOUGET
Une femme très active

02 / VOS ÉLUS, VOS MAIRIES DÉLÉGUÉES



Joëlle PASQUET

1^{ère} adjointe chargée de la culture, de la communication, de la vie associative et du patrimoine - 8^{ème} Vice-Présidente de la CCPG en charge du tourisme, du patrimoine, de la communication et de la culture



Fabien BERCHER

2^{ème} Adjoint chargé des finances, des nouvelles technologies d'information et de communication, des subventions, des énergies nouvelles et **Maire délégué des communes de Labrosse et Manchecourt**



Delmira DAUVILLIERS

3^{ème} adjointe chargée des affaires sociales, du logement et de la santé – Présidente de la CCPG



Dominique CHANCLUD

4^{ème} adjoint chargé des travaux, de l'accessibilité et de la propreté urbaine et **Maire délégué des communes de Coudray et d'Orveau-Bellesauve**



Sandrine SONATORE

5^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires



Franck DELMOND

6^{ème} adjoint chargé de la vie sportive et du funéraire



Christine BERTHELOT

7^{ème} adjointe chargée de l'aménagement du territoire - 4^{ème} Vice-Présidente de la CCPG en charge de l'aménagement du territoire

Mairie déléguée de Coudray

Lundi	9h - 12h
Mercredi	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h

Tél. 02 38 34 65 23

coudray@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve

Lundi	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h

Tél. 02 38 34 65 99

orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Manchecourt

Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	-
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h

Tél. 02 38 30 13 84

manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Labrosse

Jeudi	14h - 18h
-------	-----------

Tél. 02 38 39 16 62

labrosse@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Nangeville

Lundi	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h

Tél. 02 38 34 76 42

nangeville@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Mainvilliers

Lundi	9h - 12h
Mercredi	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h

Tél. 09 67 13 71 15

mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Malesherbes

Lundi	9h - 12h	14h - 19h30
Mardi	9h - 17h	
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h30	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h30	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	-

Tél. 02 38 34 85 36

contact@ville-lemalesherbois.fr

CHÈRES MALESHERBOISES, CHERS MALESHERBOIS,

L'année 2020 qui s'achève restera dans les mémoires de chacun comme ayant été particulière, contraignante et angoissante. La crise sanitaire liée à la COVID-19 et les attentats perpétrés en France ont suscité une prise de conscience chez les citoyens et les élus que nous sommes.

La pandémie COVID-19 que nous subissons de plein fouet depuis le printemps dernier n'est pas terminée et si nous sommes heureux de retrouver un peu de normalité avec la réouverture de certains commerces à l'exception des bars et des restaurants, nous savons, pour autant, que l'heure n'est pas au relâchement de notre vigilance. Le virus continue de circuler et il est indispensable que chacun se sente concerné par le respect des règles sanitaires en adoptant les gestes barrières, en mettant un masque, avec l'objectif de se protéger et de protéger les autres.

J'en appelle à la responsabilité de tous car c'est grâce à cette vigilance collective que nous pourrions voir cette pandémie derrière nous et ainsi espérer un rebond de notre économie. Depuis le début de la crise sanitaire, la commune a mis en place une stratégie d'adaptation pour l'école, le travail des agents municipaux, le soutien aux commerces et aux producteurs locaux et la mise en œuvre, pour les citoyens, de divers moyens afin que le service public que nous vous devons puisse fonctionner le plus normalement possible.



Malheureusement l'année 2020 a été également marquée par de nouveaux attentats sur notre territoire. Mercredi 21 octobre, les élus municipaux et la population ont rendu un hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire géographie, lâchement assassiné. Un acte abject qui porte atteinte aux valeurs de la République « Liberté, Egalité, Fraternité ». Au-delà de l'acte barbare, c'est la liberté de penser qui a été attaquée et la mission éducative de nos enseignants qui a été visée.

Malgré ce contexte difficile, nous sommes déterminés à nous tourner vers l'avenir en mettant en place notre projet de mandat. Ainsi, depuis la rentrée du mois de septembre, les actions ont redémarré sur de nombreux dossiers : la construction d'un nouveau groupe scolaire, la création, en partenariat avec la communauté de communes, d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, des projets immobiliers, des travaux de voirie ainsi que la réalisation d'un nouveau captage d'eau potable.

Je terminerai en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année tout en ayant une pensée particulière pour les personnes isolées et vous adresse mes meilleurs vœux pour une année 2021 que j'espère de tout cœur bien meilleure que la précédente.

Hervé GAURAT,
Maire de la Commune Le Malesherbois



LE MAGsherbois n°9 | édité par la Commune Le Malesherbois - Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes - 45330 Le Malesherbois | 02 38 34 85 36 | contact@ville-lemalesherbois.fr | Directeur de publication : Hervé GAURAT | Création maquette : Renaud ASSELIN | Rédaction : Carole BEGAUD - Brigitte PASQUES | Impression : Artnéo | édité à 4 500 exp

SOMMAIRE

P.4

DOSSIER

Bilan
Confinement

P.8

SCOLAIRE

Projets
et infos

P.10

TRAVAUX

Maison de santé
Projets immo
PLU

P.15

ASSOCIATIF

Association SVM
Hommage

P.19

ÉTAT CIVIL

Naissances,
mariages
et décès



LA COMMUNE DU MALESHERBOIS À VOS CÔTÉS

Pendant le 1^{er} confinement, les élus et les agents municipaux se sont adaptés !

Chaque semaine, pendant le 1^{er} confinement, la Commune du Malesherbois a fait un point de la situation sur sa page Facebook et son site internet. Ce rendez-vous utile au plus grand nombre a permis de faire circuler l'information et de faciliter la vie de chacun dans cette période inédite et difficile.

De nombreuses actions ont été menées à partir du mois de mars jusqu'au déconfinement au 11 mai.

Une permanence téléphonique a été mise en place avec un numéro unique. Ouverte tous les jours sauf les samedis et dimanches, cette permanence a permis de répondre au maximum aux sollicitations des habitants.

Solidarité avec les seniors malesherbois et les personnes vulnérables :

Les maires délégués et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont ainsi téléphoné régulièrement à plus de 100 personnes afin de prendre de leurs nouvelles.

Par ailleurs, pour aider les personnes isolées et fragiles, la commune a mis en place **un service gratuit de livraison à domicile** effectué par des agents municipaux volontaires.

Plus de 22 commandes de courses de première nécessité et également de médicaments ont été ainsi apportées au domicile de ces personnes chaque semaine.

Solidarité avec les plus démunis :

L'épicerie sociale a été maintenue. L'accès est resté

ouvert aux bénéficiaires dans le strict respect des mesures sanitaires. La demande a grandi de semaine en semaine. Des dons d'Intermarché et de Patatadom Malesherbes ont été les bienvenus pour répondre à cette demande. Plus de 25 foyers ont pu ainsi venir faire leurs courses à moindre prix.

Accueil des enfants des personnels soignants :

7 enfants ont pu bénéficier de cours dispensés par des professeurs des écoles à l'école Marcel Pagnol. Un accueil périscolaire a été proposé par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais. Pendant les vacances de printemps, les enfants ont également été accueillis par les animateurs de la Communauté de Communes.

Mise à disposition des attestations dérogatoires :

Des attestations ont été téléchargeables sur le site de la commune ainsi que sur la page Facebook **Ville le Malesherbois**. Pour les personnes ne possédant pas Internet, ces attestations ont été déposées chez les commerçants ouverts du centre-ville.

Rôle de la Police Municipale :

Elle a effectué régulièrement des rondes, expliquant les recommandations pendant le confinement puis réalisant les contrôles d'usage en étant sur le terrain au quotidien.

Pendant le reconfinement, des actions ont été reconduites.

Dès le 2 novembre

Le service de livraison à domicile pour les médicaments et les courses alimentaires a été réactivé.

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une maladie grave.

Accueil du public physique et téléphonique du service social (CCAS) avec une **ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants fragilisés par la crise sanitaire**.

Une nouveauté : Le Biblio Drive

Depuis le 3 novembre

La bibliothèque s'est adaptée à la situation en proposant un système de drive qui permet d'emprunter gratuitement des

livres, livres audio, BD, DVD, CD.

Abonnés ou pas, ce service s'adresse à l'ensemble des Malesherbois.

Après vous être connecté sur le catalogue des ouvrages mis en ligne sur le site www.ville-lemalesherbois.fr, il suffit de réserver en contactant la bibliothèque au **02.38.34.68.92** ou par mail à bibliotheque.municipale@ville-lemalesherbois.fr

Vous prendrez ensuite rendez-

vous pour le retrait et le retour de vos ouvrages. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un agent municipal les déposera chez vous.

Depuis le 1^{er} décembre, la bibliothèque municipale vous accueille de nouveau aux jours et horaires d'ouverture habituels : mardi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (sauf le mardi 18h) et le jeudi de 9h30 à 12h.

Pour celles et ceux qui le souhaitent le biblio-drive est maintenu !



Distribution de masques grand public :

Du 13 au 15 mai, des masques ont été livrés au domicile des personnes vulnérables par les élus du Malesherbois et des agents municipaux bénévoles.

Les autres habitants ont pu se rendre à des points de distribution situés dans les différents quartiers de Malesherbes et dans toutes les communes déléguées. Du 28 au 30 mai, c'est le Département qui distribuait 6 500 masques à la population.

ENSEMBLE,

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS, ARTISANS
ET PRODUCTEURS LOCAUX

*Je consomme
chez moi !*
en Pithiverais Gâtinais

COVID-19

NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE SOUTENONS-LE !



Actions menées par la Commune du Malesherbois et la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais au profit des commerces locaux et des petites entreprises pendant la crise sanitaire COVID-19

Afin de soutenir les commerces locaux qui subissent de plein fouet les répercussions liées à la crise sanitaire de la COVID-19 (chute du chiffre d'affaire, fermeture des commerces non alimentaires...), la Commune du Malesherbois a pris les mesures suivantes :

Suppression des loyers de deux commerces dont elle est propriétaire : Au P'ti Plaisir à Manchecourt et Patatadom à Malesherbes

Exonération du droit de terrasse

Exonération des droits de place pour les commerçants du marché du mercredi.

À partir du déconfinement, au mois de mai, avec la réouverture des magasins, il a été décidé de mettre gracieusement les places de l'Hôtel de Ville et du Martroy ainsi que la rue Saint-Martin (fermée en conséquence) à disposition des cafés, des restaurants et autres commerces afin que puissent y être installés étals et terrasses.

Par ailleurs, en lien avec les actions menées par la Commune, la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais a pris des mesures fortes dans le cadre de la crise économique :

Dégrèvement exceptionnel de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) au profit des entreprises particulièrement

impactées par la crise sanitaire. Ce dégrèvement des 2/3 de la cotisation 2020 s'applique aux petites entreprises relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du sport et de l'événementiel.

Octroi de subventions aux Très Petites Entreprises (allant de 500 à 2000 €) montant total : 46 000 € En partenariat avec la Région Centre Val-de-Loire, **une aide du Fonds Régional** de 5 000 € à 20000 € a été proposée selon les cas (participation de la CCPG à hauteur de 26 717 €).

Pour les **micro-entrepreneur**, un prêt d'honneur de 5 000 € maximum sans intérêt a été attribué.

La page Facebook **Ville Le Malesherbois**, actualisée en continu, en lien avec la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, incite les habitants à consommer local pour soutenir les commerçants, artisans et producteurs du Pithiverais Gâtinais.

Pendant la période avant les

fêtes, une boutique est mise en avant chaque jour, mettant ainsi en relation les commerçants et les clients potentiels.

Par ailleurs, une liste des restaurateurs du territoire qui proposent des plats à emporter ou en livraison est visible sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Vous y trouverez également de nombreuses autres informations avec toujours le même objectif :

Ensemble, soutenons nos commerçants, artisans et producteurs de notre territoire en cette période si difficile pour eux.

UN COLIS DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE AUX SAVEURS LOCALES

Dans la continuité de cette démarche, la municipalité a souhaité soutenir les artisans et producteurs locaux en les sollicitant pour les colis de fêtes de fin d'année offerts aux Aînés Malesherbois de plus de 75 ans.

430 colis ont été ainsi apportés au domicile des personnes âgées du Malesherbois. Les 36 résidents de la maison de retraite de Malesherbes ont reçu un chèque-cadeau et un sachet de chocolats.

Chaque colis a été remis dans un sac personnalisé et réutilisable, à l'effigie de la Ville Le Malesherbois et imprimé par Mme Karen Blain de l'entreprise ARTNEO de Malesherbes.



Ce sac contient :

Une carte de vœux conçue
et imprimée par l'entreprise
ARTNEO.

1 bocal de terrine de gibier et un bocal de blanquette de veau de M. Narcisse Rousseau, Traiteur Fraîcheur de Boynes.

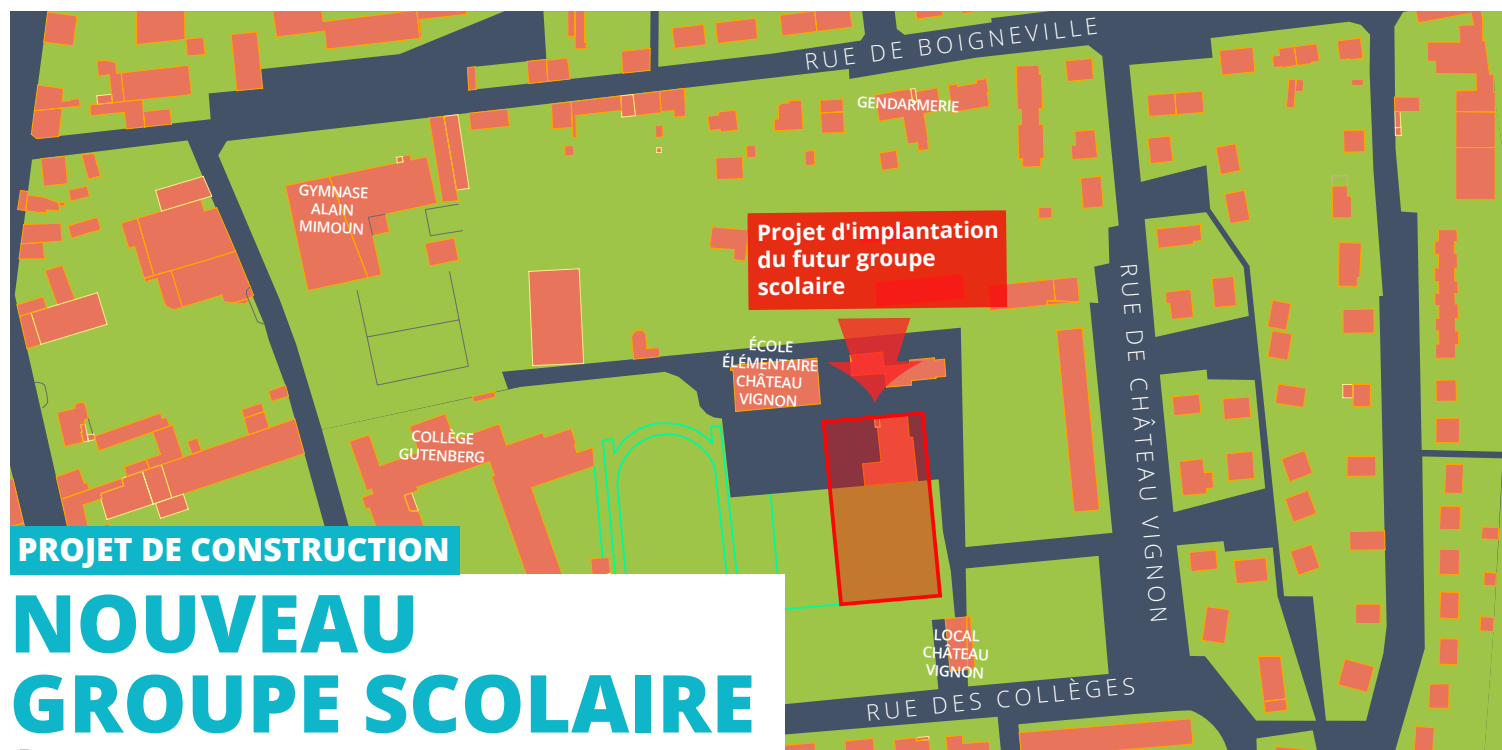
1 bouteille « Coteau du Giennois »
de M. Olivier Chailloux du magasin
Saveurs Vins de Malesherbes.
Un sachet de chocolats des

boulangeries : M. et Mme Boubon de la Maison Boubon et M. et Mme Matignon de la Boulangerie de la Gare, de Malesherbes.

1 sachet de macarons de M. et Mme Aunay de la boulangerie Aunay de Malesherbes.

1 masque en tissu du Conseil
Départemental

1 livre sur l'histoire de
Malesherbes.



PROJET DE CONSTRUCTION

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE À MALESHERBES

L'école Mazagran, située au centre-ville de Malesherbes, a besoin d'être totalement réhabilitée. Les opérations de réhabilitation nécessaires pour cette école sont impossibles à financer par la commune. Aussi la municipalité a décidé de construire un nouveau groupe scolaire.

C'est un projet de longue haleine qui est entré dans une phase concrète. Avec l'aide d'un cabinet d'études, les perspectives prennent forme.

L'emplacement a été choisi. Il s'agit d'un terrain attenant à l'école Château-Vignon. Ainsi, tous les élèves des classes élémentaires seraient rassemblés au même endroit.

Un comité de pilotage a

été constitué. Il travaille en collaboration avec tous les acteurs concernés par ce projet.

«Nous tenons à ces étapes de travail en concertation avec les partenaires de l'école et autour de l'école afin de pouvoir finaliser un projet satisfaisant pour tous» précise Hervé Gaurat, Maire du Maleshebois.

Quatre réunions de travail ont déjà été effectuées. La première concernait les attentes des élus de la commune. La seconde portait sur les besoins des enseignants, représentés par les directrices des écoles Mazagran et Château-Vignon. Pour la troisième étape, Monsieur l'Inspecteur d'Académie est venu donner son avis. Pour rappel, la commune est le constructeur mais c'est l'Education Nationale

qui dispose des bâtiments. Aussi, la commune a de strictes obligations. Une quatrième réunion est à l'ordre du jour et concernera les parents d'élèves.

Le nouveau groupe scolaire sous sa mouture actuelle rassemblera **6 classes au minimum. Une salle sera dédiée au RASED avec un bureau pour la psychologue scolaire.** Une **bibliothèque** ainsi qu'une **salle d'Arts Plastiques** sont aussi prévues. Les élèves disposeront également d'un restaurant scolaire qui sera commun avec l'actuelle école élémentaire Château-Vignon.

A la suite de cette étude de faisabilité, les étapes devraient vite s'enchaîner. Monsieur Gaurat, maire de la commune, souhaite vivement que ce projet soit finalisé pour la rentrée scolaire 2022.

L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE CHÂTEAU-VIGNON DÉPLACÉE

A compter du **lundi 4 janvier 2021**, les 220 élèves de l'école Château-Vignon accèderont à l'école par l'allée qui part de la rue des collèges et qui longe les terrains de tennis.

Les parents pourront se stationner sur le parking situé entre le collège Gutenberg et le gymnase Alain Mimoun.

A noter que ce parking est aujourd'hui peu utilisé depuis la création de places de

stationnement dans l'enceinte même du collège.

Cette solution permet de renforcer la sécurité aux abords de l'école et à la fois de résoudre les problèmes de stationnement rencontrés par les riverains et les familles.

Des travaux sont en cours. L'allée va être bitumée.



DES ÉCOLES HIGH TECH

Afin que les enseignants et leurs élèves bénéficient des nouvelles technologies, les écoles seront bientôt dotées de nouveaux équipements.

En amont, Fabien Bercher, Maire-adjoint en charge des finances et des nouvelles technologies d'information et de communication, a rencontré tous les professeurs afin d'évaluer leurs besoins.

A la suite de cette concertation, différents équipements ont été commandés.

Pour les 6 écoles du territoire, chaque directeur/directrice a reçu **un téléphone portable** pour faciliter les relations avec les parents d'élèves.

Des PC portables ont été également demandés :

1 pour l'école de Manchecourt,
5 pour l'école Château-Vignon,

4 pour l'école Mazagran, 1 pour l'école Jacques Prévert et 2 pour l'école Marcel Pagnol.

Des dotations en **vidéo projecteurs mobiles classiques** ont été attribuées : 1 pour l'école Marcel Pagnol, 2 pour l'école Mazagran et 3 pour l'école de Coudray.

Enfin, pour pouvoir pratiquer un enseignement interactif et plus ludique, certaines classes vont être dotées de **vidéo projecteurs interactifs**.

Dans un premier temps, pour cet équipement, la priorité a été donnée aux élèves de CM1 et CM2. (1 pour l'école de Manchecourt et 5 pour l'école Château-Vignon).

Le coût total des différents investissements HIGH TECH s'élève à 41 244 € TTC sur l'année 2020.

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les enfants nés en 2018 ou entrant au CP, à l'école Mazagran

du lundi 11 au samedi 23 janvier 2021 inclus

aux jours et horaires suivants :

lundi, jeudi et samedi
de 9h à 12h30

mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
(sauf le mardi 18h)

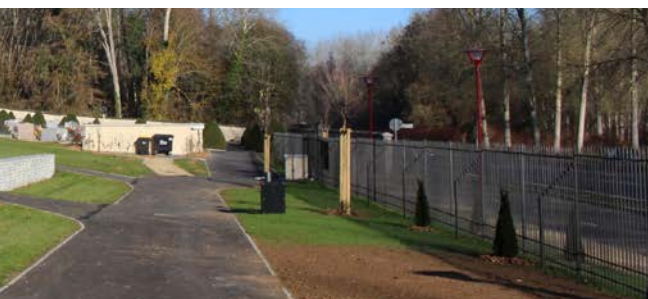
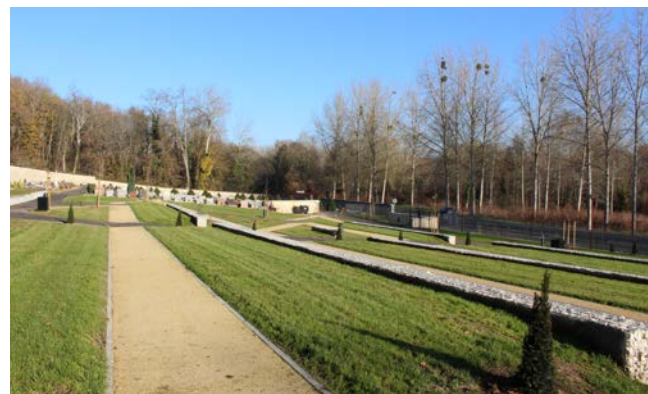
Retrouvez toutes les infos sur
www.ville-lemalesherbois.fr

Contact service scolaire

02 38 34 43 26

scolaire@ville-lemalesherbois.fr

10 / TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020



Le nouveau cimetière de Malesherbes

Mairie d'Orveau-Bellesauve : Bureau du secrétariat



Mairie d'Orveau-Bellesauve : Salle de réunion



Rue de la Charlotterie



PROJET EN COURS

MAISON DE SANTÉ OÙ EN EST-ON ?

Le site retenu pour la future Maison de Santé est l'ancien Carrefour Contact, 59 avenue Jean Cocteau à Malesherbes.

Historique

L'idée de ce projet émane de l'association MSP-LMP (Maison de Santé Pluridisciplinaire – Le Malesherbois Puiseaux) composée de personnels de santé, présidée par Dany Roulet, conjointement avec les élus du Malesherbois et de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a validé le projet le 4 décembre 2019.

Aujourd'hui

Le projet de création de la Maison de Santé consiste en la restructuration de l'ancien magasin et de son extension.

C'est la Communauté de Communes qui porte l'ingénierie du projet.

Un comité de pilotage composé des élus du conseil communautaire,

de ceux de la commune du Malesherbois et de l'association MSP-LMP a été créé. Il se réunit régulièrement en groupes de travail avec l'appui d'un programmiste qui élabore le projet à construire avec les besoins des différents praticiens.

L'intérêt de ce projet est de proposer un lieu attractif pour les professionnels de santé, de faciliter l'installation de nouveaux praticiens pour apporter une réponse adaptée aux patients dans un contexte actuel de désertification médicale.

Garantir et maintenir l'offre de soins en répondant aux besoins de la population

Aujourd'hui il est prévu l'installation de 2 médecins généralistes, d'un médecin spécialiste endocrinologue diabétologue, d'un chirurgien dentiste, de 3 infirmières, d'un orthoptiste, d'un ostéopathe, d'un pédicure podologue, d'une psychologue psychanalyste et d'une psychomotricienne.

Par ailleurs, des consultations spécialisées en cardiologie,

ophtalmologie, pédiatrie etc... sont à l'étude. En outre, sera installé un laboratoire d'analyses médicales. Il est prévu également un agent d'accueil, une coordinatrice et un agent d'entretien.

A l'extérieur, **28 places de stationnement** sont prévues pour le public. **2 places de dépose minute** et 3 places pour personnes à mobilité réduite seront situées au plus près de l'entrée du bâtiment. Les professionnels, quant à eux, disposeront de 14 places à l'écart de la zone de stationnement du public.

Le montant prévisionnel des travaux est de 1 700 000 €.

La commune a acquis l'ancien Carrefour Contact pour la somme de **450 000 €**.

Ouverture prévue à la fin de l'année 2022.

Information :

Mme Dany ROULLET n'exerce plus son activité d'orthophoniste.

12 / PROJETS INSCRITS EN 2021

AVENUE LÉVIS MIREPOIX

Des travaux de requalification de l'avenue Lévis Mirepoix vont être lancés.

L'opération comprendra :

- l'enfouissement de tous les réseaux aériens (électriques et télécommunication),
- la réalisation du diagnostic et de la réhabilitation éventuelle du réseau d'assainissement,
- la réfection totale de la chaussée et des trottoirs,
- la réalisation d'aménagements de sécurité,
- le remplacement des mâts de l'éclairage public.



A ce jour, seul le choix pour le bureau d'étude de maîtrise d'œuvre a été effectué.

Cette mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 45 000 € TTC.

CHÂTEAU D'EAU DE VAULUZARD À MALESHERBES

Dans le cadre de la sécurisation de la ressource en eau potable du Malesherbois, la commune du Malesherbois a passé une commande pour le comblement d'un ancien forage abandonné, ainsi que pour la fourniture et la mise en place de différents dispositifs de sécurité d'accès au captage en service. Tous ces travaux sont situés au Château d'eau à Malesherbes.

Le montant des travaux s'élève à 114 487 € HT.

RÉALISATION D'UN NOUVEAU FORAGE POUR LE CAPTAGE D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MAINVILLIERS.

Dans le cadre des études d'ensemble sur les besoins en

eau potable de la commune du Malesherbois, et afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, la commune du Malesherbois a lancé un marché pour une opération de création d'un nouveau captage.

Afin de trouver une alternative à la suppression des captages de Nangeville, Mainvilliers et Orveau-Bellesauve, du fait de la mauvaise qualité des eaux prélevées, une recherche pour une nouvelle ressource en eau a été lancée. Un sondage de reconnaissance a été entrepris.

Ce sondage de reconnaissance a donné des résultats satisfaisants en qualité et en quantité. en qualité et quantité.

Les services de l'Etat ont donc validé la création d'un nouveau captage. Ce forage sera réalisé sur la commune déléguée de Mainvilliers à une dizaine de mètres du sondage de reconnaissance.

Les besoins en eau potable de Mainvilliers, Nangeville et Orveau-Bellesauve seront couverts. Le captage pourrait également répondre à des besoins supplémentaires.

Le montant de ces travaux s'élève à 415 953,60 € TTC.

Par la suite, une autre phase de travaux sera réalisée pour alimenter les 3 communes déléguées desservies par ce nouveau captage.



Ce projet permettra d'aménager une voie piétonne entre l'avenue du Général Leclerc et l'école maternelle Marcel Pagnol ainsi qu'un accès pompiers supplémentaire.

A ce jour, le permis de construire est toujours en cours d'instruction.

Par ailleurs, au 25 rue de la gare sur une friche industrielle, un transporteur de Maisse (commune de l'Essonne) souhaite venir y installer son entreprise. La municipalité se réjouit d'accueillir une nouvelle entreprise sur son territoire.

Le permis de construire est en cours d'instruction.



Projet de Linkcity

DEUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES À MALESHERBES : CES PROJETS SE SITUENT AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC.

Un **programme immobilier** va prochainement démarrer au 44 bis avenue du Général Leclerc, à l'emplacement dit de « La laiterie » que les anciens Malesherbois connaissent bien. Le 5 décembre 2019, la commune a accordé un permis de construire à la société Nexity pour l'édification d'un **bâtiment collectif de 48 logements**. 17 T2, 23 T3 et 8 T4 en partenariat avec le bailleur social Logem Loiret.

Un **permis de construire** a été également déposé le 18 novembre 2020 par le promoteur immobilier Linkcity pour le compte du bailleur social I3F. Au numéro 20 de l'avenue du Général Leclerc, à l'emplacement d'un ancien garage, seront construits **50 logements collectifs et 6 maisons individuelles groupées**.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, en bordure de rue, une crèche associative de 300 m² avec jardin sera aménagée. Les horaires d'ouverture de cette crèche seront adaptés aux parents travaillant en horaires atypiques c'est-à-dire pour les personnes qui travaillent en équipe, le personnel soignant etc...



Projet de Linkcity

14 / CADRE DE VIE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet se poursuit avec la volonté de travailler au plus proche des habitants.

Christine BERTHELOT, Maire-Adjointe en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme s'explique.

« Une fois les élections municipales achevées et le nouveau conseil installé, j'ai constaté que nous n'avions pas d'élus dans certaines communes déléguées, en l'occurrence Coudray et Mainvilliers. En ce qui concerne ma délégation, il m'a semblé que je ne pouvais pas travailler correctement sans avoir une équipe représentant la totalité des habitants, surtout en période d'études du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est pourquoi, avec Carole Fouquet, Directrice

Générale des Services, nous avons souhaité associer des habitants volontaires aux membres de la commission d'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Ainsi, et après avis et accord du conseil municipal, nous avons créé un conseil consultatif à l'élaboration du PLU. »

« Je me suis bien sûr tournée, en premier lieu, vers les anciens élus qui ont eu la gentillesse de me suivre dans ce projet. Je les remercie vivement de leur investissement. »

Aujourd'hui le conseil municipal a validé la **création et la composition du comité consultatif** suivant :

Coudray : Malika Le Gal et Denis Gaucher

Mainvilliers : Jean-Claude Gaultier

Manhecourt : Thierry Catinat

Nangeville : Marie-Françoise Fautrat et Marie-Hélène Guegand

Le confinement dû à la crise sanitaire a permis aux habitants d'avoir du temps libre pour effectuer des travaux à leur domicile. Nous avons pu malheureusement constater que certaines personnes s'affranchissent des autorisations d'urbanisme obligatoires avant d'envisager des travaux.

Aussi, il semble utile de rappeler que, par exemple le changement de fenêtres et/ou de volets, de clôture ou la modification d'une clôture, le percement d'ouvertures supplémentaires en façade ou en toiture, la fermeture d'ouvertures existantes

nécessitent une **autorisation à solliciter avant le début des travaux**.

Le nombre important d'anomalies relevées sur le terrain conduit la municipalité à prendre des mesures désagréables : des procès-verbaux sont en cours d'instruction et vont être transmis au Procureur de la République. *A savoir que ces infractions peuvent être relevées pendant une durée de 6 ans.*

Si vous avez des interrogations, le service urbanisme se tient à votre disposition pour y répondre, n'hésitez pas à les joindre.

SABINE CARRÉ, nouvelle Directrice des Services Techniques de la commune Le Malesherbois



Sabine Carré, 42 ans, a pris ses fonctions de Directrice des Services Techniques de la commune Le Malesherbois

le 7 septembre dernier en remplacement de Thierry Delorme.

Diplômée d'architecture, elle a d'abord exercé son métier d'architecte dans le secteur privé en concevant des bâtiments et en menant des opérations d'aménagement d'espaces publics.

Puis, elle s'est tournée vers les collectivités territoriales par amour du service public.

De 2015 jusqu'à cette année, la jeune femme a occupé les fonctions de Directrice des Services Techniques dans une commune de l'Essonne (de 5 200 habitants). Elle a accompagné, de la commande à la livraison, de grands projets tels que l'aménagement du centre-ville, des travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux, l'extension de l'accueil de loisirs ainsi que la création d'un foyer associatif.

Une fois ces projets menés à leur terme, Sabine Carré a souhaité s'ouvrir à de nouvelles perspectives en acceptant le poste de Directrice des Services Techniques de la commune. C'est pour elle un nouveau challenge de mettre ses compétences au service d'une collectivité territoriale plus importante où de grands chantiers seront menés.



**Dany
ROULLET**



**Isabelle
PHEULPIN**



**Aurore
BOVA**



**Vanessa
HOPPAN**



**Heidi
BERTHELOT**



**Noëlle
MANIACK**



**Sylvie
ALVES**



**Séverine
JACQUET**



**Monique
ROSSI**



**Véronique
AUVRAY**

ASSOCIATION

STOP VIOLENCES MALESHERBES

L'association SVM a été créée le 29 janvier 2020. Présidée par Dany Roulet, elle est composée de 10 membres. Son objectif est d'écouter, de conseiller et d'orienter les adultes ou enfants victimes de violences.

Les priorités de SVM concernent :

- Les femmes, en luttant contre les violences conjugales.
- Les enfants, en luttant contre le harcèlement scolaire, le cyber harcèlement et toutes sortes de violences dans la sphère familiale ou à l'extérieur.
- Les personnes adultes victimes de harcèlement, notamment de harcèlement au travail.

Grâce à l'écoute bienveillante des bénévoles de l'association, les personnes victimes sont orientées, selon leurs besoins, vers les services compétents : la police municipale, la gendarmerie, le service juridique et les médecins. Selon les cas, les orientations peuvent s'effectuer auprès d'une psychologue, d'une sophrologue ou d'une psychomotricienne, partenaires de l'association.

Dany Roulet souligne l'importance de la libération de la parole : « *Lorsque l'on est victime, il faut en parler. Nous sommes là pour vous aider à exprimer votre souffrance et vous aider au mieux en vous mettant en lien avec des personnes compétentes* ».

Un numéro à retenir

07.68.64.17.91

**Du lundi au samedi
de 9h à 18h.**

Ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur, vous serez appelé au plus vite.

**Stop Violences Malesherbes
(SVM)**

Maison de ville et des associations
19-21 Place du Martroy
Malesherbes
45330 LE MALESHERBOIS

stop.violences.malesherbes@gmail.com

<https://svmalesherbes.wixsite.com/sv45>

Page Facebook : **Association SV45**



HOMMAGE

SUZANNE LE DOUGET UNE FEMME TRÈS ACTIVE

Suzanne LE DOUGET, présidente du club de l'amitié de Malesherbes, née le 13 mai 1933 à Manchecourt (Loiret), est décédée à son domicile le mercredi 28 octobre 2020.

Femme très active, elle a vécu jusqu'à son dernier souffle en prenant à cœur ses fonctions au club du 3^{ème} âge qu'elle a présidé pendant plus de 20 années. Même si chaque année, elle nous annonçait « c'est ma dernière après j'arrête », elle ne se lassait pas d'organiser des activités afin de divertir « ses p'tits vieux » comme elle les appelait. Organisation de voyage, de repas, de concours de belote, démarches administratives ou financières, son engagement sans faille pour le club la passionnait.

Cet engagement elle l'a également démontré dans bien d'autres

domaines. Que ce soit associatif, politique, professionnel ou familial, Suzanne s'investissait sans compter.

Responsable aux pompes funèbres Marin de Malesherbes pendant plus de 20 ans, elle a su conseiller les familles et trouver les mots justes pour apaiser leur douleur. Malgré sa retraite prise en 1995, ne pouvant pas rester inactive, elle a continué plusieurs années d'exercer ses fonctions. Impliquée dans la vie politique, elle a, pendant un mandat, œuvré pour le service social à la mairie de Malesherbes.

Aventurière dans l'âme elle avait parcouru les 4 coins du globe en compagnie de son mari Théophile avec qui elle s'était mariée en 1951. Breton d'origine Théophile n'a pas eu beaucoup d'efforts à effectuer pour la convaincre des

beautés de la Bretagne, région dans laquelle ils ont séjourné chaque été.

Sociable, attachante et aimante, elle était comblée en retrouvant ses amis et sa famille pour des moments de convivialité.

Riche de 3 fils, 6 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants, elle appréciait tout particulièrement les réunions de famille dans sa maison de campagne à Manchecourt.

Hervé GAURAT, Maire du Malesherbois et l'ensemble du Conseil Municipal présentent à toute la famille leurs plus sincères condoléances.

LE MALESHERBOIS D'ABORD



... NOUS SOUHAITONS CONSTRUIRE LE MALESHERBOIS DE DEMAIN

Élus depuis six mois, nous tenons à nouveau à remercier les 805 électeurs (près de 37% des suffrages exprimés) qui nous ont soutenus, qui nous ont témoigné leur confiance et que nous représenterons le plus fidèlement.

Comme nous l'avons souligné lors des premiers conseils municipaux, nous préférons faire fi du passé et des querelles qui ont nui à la construction de la commune nouvelle. Nous défendrons l'intérêt général et privilégierons toujours le pragmatisme au dogmatisme en appliquant pour principe de soutenir toute délibération, toute action, tout projet en adéquation avec les idées que nous avons défendues lors de la campagne électorale...

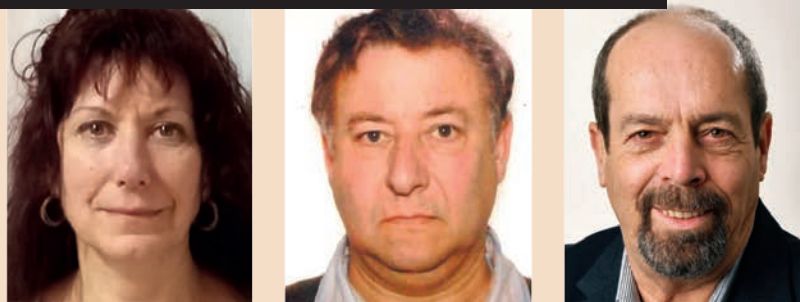
... Toutefois, nous resterons vigilants et saurons aussi montrer nos désaccords quand cela s'avèrera nécessaire ! Être force de proposition et de contre-proposition sera notre credo.

Lorsque le contexte sanitaire le permettra, nous organiserons des rencontres et des événements avec les habitants des communes déléguées et les associations pour échanger sur l'actualité municipale, les projets, les enjeux et les idées que vous souhaiteriez soulever auprès des élus. C'est dans un esprit participatif et collaboratif pendant toute la durée du mandat que nous souhaitons construire Le Malesherbois de demain. Comme le dit si bien un adage, « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Malgré cette période morose où la vie et nos échanges professionnels, amicaux et surtout familiaux ont perdu de leur saveur, nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année et que 2021 se présente sous de meilleurs auspices que l'année 2020 pour chacun d'entre vous et pour vos proches.

Heïdi BERTHELOT, Anthony CIRET, Thierry JOUSSON, Pierre LAROCHE et Isabelle PHEULPIN, conseillers municipaux

LE MALESHERBOIS AVEC VOUS, J'Y CROIS



... NE PERDONS PAS DE TEMPS ET AGISSONS !

Au nom de toute l'équipe, nous tenions à vous remercier pour votre soutien durant toute la campagne municipale.

2020 se termine. Année durant laquelle nous aurons appris à vivre avec un virus, à porter un masque, à revoir nos priorités peut-être...

Quelles que soient les solutions apportées par 2021 pour se soigner et se protéger du virus, les dégâts économiques et sociétaux déjà visibles risquent de fracturer encore davantage la France.

Par conséquent il est impératif de tenir compte des difficultés que nos industriels, artisans, commerçants et habitants pourraient rencontrer avant d'établir les futurs budgets de votre mandat. Nous pensons que la priorité est d'aider à la fois les habitants de la commune, les commerçants, et les artisans. Nous savons, vous

comme nous, monsieur le Maire qu'il faut, malheureusement, beaucoup de temps pour mettre en place des aides pour les commerçants (restaurateurs, hôteliers, coiffeurs, marchands de vêtements etc...) Alors ne perdons pas un temps précieux pour leur « survie » et agissons sur le champ sans passer par un chemin administratif long et incertain. Un centre-ville sans commerces n'attire aucun nouvel habitant.

2021 s'annonce aussi comme une année durant laquelle des familles en difficulté devront faire des choix impossibles comme « se nourrir ou se loger » (la cantine ou le loyer ?). N'hésitez pas à vous rapprocher du C.C.A.S. -Centre Communale d'Action Sociale-. Soyons prêts à aider les personnes qui en auront besoin. Nous vous soutiendrons à chaque fois que vous prendrez des décisions allant dans ce sens.

L'Histoire a prouvé par le passé qu'il est toujours possible de trouver des solutions pour accompagner et aider le plus grand nombre pourvu qu'on y mette la volonté et l'énergie nécessaire.

De vos choix politiques dépendront la réussite à faire société.

PS : Nous regrettons que monsieur le Maire et son équipe, en refusant de faire élire Anthony CIRET maire délégué de NANGEVILLE et Thierry CATINAT maire délégué de MANCHECOURT, n'aient pas reconnu la légitimité et les compétences de ces deux élus pour occuper ce poste.

Nous vous souhaitons une année 2021 pleine de tolérance et de bienveillance.

Isabelle BECHU, Thierry CATINAT et Bernard MOISY

COUDRAY

Naissance

- MOUTIMA Gisney
- VAISSE Sacha
- VALLET Guillaume



Décès

- BORDIER Bernard
- VACHERESSE Bernard

LABROSSE

Naissance

- IRSCH Luna



Décès

- LOUIN Patrick

MAINVILLIERS

Naissances

- DABURON GUYON Romy
- DUCASTEL ROUSSEL Camille



Décès

- GUERIN Simone

Mariage

- DUFOUR Emilie et CANNIZZO Pierre



MALESHERBES

Naissances

- ALAOUI-ZIZOUNI Jinen Melek
- BANDOKI Tiffany
- BANTSIMBA SAMBA Kavalia
- BASSEYILA Betty
- BERRIZ Bilel
- BIKAI Irène-Julienne
- BIKEMBO MALITA Carsian
- BLAS Lindsay
- BOGA Jérémie
- BONY Aédan
- BOULÉ PRIOTON Célyan
- CESAR PIETRUS Dany
- CLEMENTE Swann
- CORREIA LOPES Rafael
- COUTRE DIA Nalya
- DIAS GONCALVES Santiago
- EL AMRI Jihane
- FRICO NINO Mayron
- FROMENT Yanis
- GIRARD Léo



- GUILLOT Lyana
- IBOUROI Kiana
- JACQUOT Maël
- JANDAUX BOURGOIN Léon
- KANOUNI Ryad
- KHANI Firdaws
- KHANI Zeyneb
- LANCIAUX MONTALANT Camille
- LANCIAUX MONTALANT Côme
- LAROUICH Inaya
- LOPEZ Margot
- MAGHRAOUI BOUILLLOT Esmeralda
- MAHÉ Caroline
- MAJED Louisa
- MARIE-LUCE Logan
- MARTINS QUENTAL Alphonse
- MATIGNON Mahé
- MBEMBA Alicia
- MENEVEAU Romann
- MONTROSE Waydens
- MOSSELI MATHULA Elio
- MOUTAULT Opale
- NAUDIN Simon
- OURIMI Maram
- PONCELET Nolan
- REVENCO Maxime
- ROUSSY Théo
- SADEQ Lyed
- SEHOU ABALO Ketsia
- TELLIER ARIF Tiago
- TOURTAY Djülyan
- TUI Malohi
- ULYSSE Kyllian
- VALAT Malo
- VALLERY Daryl
- VILLERMET Lina
- VIOKOLO MBUMBA Héléna
- ZAKARIA Slimane

Décès

- BEGAUD Yves
- BENARDEAU Agathe
- BENHAMOUDA Elmoiz
- BOTTELIN Léon
- BOUCHENY Jacques
- BUTET née LEMAIRE Gisèle
- CHAÏTE née RÉVÉREND Jacqueline

- CHAUMETTE Christian
- CIRET Guy
- COURTUY Joël
- DA COSTA OLIVEIRA Graciano
- DELTIL Alain
- DESFORGES née BROSSE Suzanne
- DOUBLET Claude
- DO VALE VIEIRA Abilio
- DO VALE VIEIRA née LAGES DE ABREU Inês
- DUPRIEZ née PELTIER Nicole
- EL AIDI Ahmed
- FAVRE Wilhelm
- FERNANDES TEIXEIRA Manuel
- FILS Jean
- GILBERT née RENARD Yvette
- GOUPILLOT Jacques
- GROS Mangin Jean-Pierre
- GUÉRIN Bernard
- GUÉRIN née GUERTON Rolande
- JOLINON née BERTHEAU Micheline
- JOUBERT née OUATTARA Mathilde
- KATI Christophe
- LAVENTURE André
- LE BELLÉGO Philippe
- LE DOUGET Suzanne
- LÉGER Jean-Louis
- LEVASSEUR née POUTET Paulette
- MANACH née DELMEIRE Gisèle
- MARTZ née MASSOT Odette
- MORATA LOPEZ Manuel
- NAVARRO CAMPOS Francisco
- NEUMULLER née GUICHARD Christiane
- OLIVIER Alain
- PASCOT Jean-Marc
- PELTIER Janine
- POIGET née LACOMBE Jeannine
- ROBERT Yannick
- ROUSSEAU née FOUSSARD Lucette

- SAGOT Gérard
- SCHMITT née LE VAL Yvonne
- RE Micheline
- VÖGELE Grégory

Mariages

- BAYOH Sarah et KAMARA Alusine
- BÉRAUX Gaëlle et THIRION Nicolas
- BEYAZIT Cem et AKSU Reyhan
- GAUCHET Tiffany et DUMONT Fabrice
- GUERGAH Hayet et MAGOURI Mohamed
- HAUBERT Erika et FLESSEL Jean-Charles
- KHAYOUB Aziza et AMRIBT Lahoucine
- POUGAT Anne-Sophie et MUREAU Olivier
- RUEFF Jennifer et CHARRAD Anis
- SURENTHIRARAJ Menan et PRASANNAH Sinthureka



MANCHECOURT

Naissances

- CHAZOULE Lyanah
- DOMINGUES REI Mathis
- TEULIERES Gabriel



Décès

- AUDELAN Roland
- LE DOUGET née ROUSSEAU Suzanne
- SAINSARD Marcel
- SERUSIER Marie

Mariages

- MAURY Prescillia et BUSQUET William



NANGEVILLE

Naissance

- ARSENIO Kelia



ORVEAU-BELLES AUVE

Aucune naissance, décès ou mariage pour l'année 2020.

20 / AGENDA

SAMEDI
06
FÉVRIER

ADIEU MONSIEUR HAFFMANN

Au Centre Culturel
Le Grand Écrin
à 20h30

Paris, 1942. Le port de l'étoile jaune pour les Juifs est décrété. Au bord de la faillite, Joseph Haffmann, bijoutier juif, propose à son employé, Pierre Vigneau, de lui confier sa bijouterie, s'il accepte de le cacher en attendant que la situation s'améliore. Pierre prendra-t-il le risque d'héberger clandestinement son "ancien" patron dans les murs de la boutique ? Et si oui, à quelle condition ? Une pièce qui parle d'amour, de courage et de peur... et qui au coeur de l'histoire, aide à mieux comprendre le désordre des hommes.

Une pièce écrite et mise en scène par Jean-Philippe DAGUERRE.

Une pièce récompensée par 4 Molières en 2018.

TARIFS :

15 € / 8 € pour les -18 ans et étudiants
Placement numéroté
Ouverture billetterie le 18/01 à 14h

+ D'INFOS :

02 38 34 81 91

centre.culturel@ville-lemalesherbois.fr



DIMANCHE
28
MARS

MICHAEL JONES «Au Tour De» & Arzel Family (1^{ère} partie)

Au Centre Culturel Le Grand Écrin à 17h30

Michael Jones, chanteur, musicien, ami et complice de Jean-Jacques Goldman « sur scène, sur disque, et dans la vie ». Au programme : après les tubes de son répertoire personnel, les trois quart du concert sont consacrés aux chansons de Jean-Jacques Goldman pour revisiter les plus grandes chansons du célèbre trio Fredericks / Goldman / Jones : « Envole-moi », « Quand la musique est bonne », « Là-bas », « Elle a fait un bébé toute seule »...

Première partie : Arzel Family est une histoire de famille, il y a la soeur, le cousin, le frère et les instruments. Ils ont grandi entre rock et musiques traditionnelles, toujours attirés par les voix, les harmonies et les mélodies aux accents celtiques.

TARIFS :

20 € / 10 € pour les -18 ans et étudiants
Placement libre
Ouverture billetterie le 15/02 à 14h

+ D'INFOS :

02 38 34 81 91

centre.culturel@ville-lemalesherbois.fr



L'HEURE DU CONTE

Un mercredi par mois • De 10h30 à 11h15 • Dès 4 ans • Gratuit

MERCREDI
20
JANVIER

- Le royaume du lac
- Le secret de grand-mère

MERCREDI
17
MARS

- Le lapin botté
- La petite poule Laurette

MERCREDI
19
MAI

- Le lion et le moustique
- Le petit singe qui voulait écrire

MERCREDI
10
FÉVRIER

- Aladin et la lampe merveilleuse
- Le poulain noir

MERCREDI
21
AVRIL

- La femme et le petit lutin
- Le bossu de Notre Dame

MERCREDI
16
JUIN

- La petite galette ronde
- La grande course